

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis
UN AN..... \$2.00
Prix spécial pour les
étudiants, les instituteurs,
les institutrices et les mem-
bres de l'A. C. J. :
UN AN..... \$1.00
Etranger (Union postale.)
UN AN..... f. 13.50

Adresse postale :
"Candiac", près Québec

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TÉLÉPHONE : 1412.

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

OMER HÉROUX, Rédacteur

SOMMAIRE

Vie et Travaux de J.-P. Tardivel.
M. Henri Bourassa. (Le problème politique)... JEAN-PIERRE SAUVAGEAU.
A propos de la question polonaise..... OMER HÉROUX
La Révérende Mère St-Julien.
Il n'y a pas contradiction... PAUL TARDIVEL.
"La Propagande du livre." Une œuvre nouvelle..... PHILIPPE MASSON.
Biographie.
Choses de France..... OMER HÉROUX
Castors nationalistes PAUL T. TARDIVEL.
La maçonnerie anglaise.—En France.
Un homme, une voix..... L. HACAULT.
Autour d'un document..... OMER HÉROUX.
Instantané..... O. H. HEMAN.
M. Hyman. — Les élections partielles. — Le discours du trône.—C'est faux.
En Passant : (Le drapeau à Chicoutimi ; Pays de sauvages ; l'Événement et les F.) etc.
Petites notes.

VIE ET TRAVAUX

— DE —

J.-P. Tardivel (1)

Après la production de si nombreux et glorieux témoignages, en présence de tant d'hommages pleins d'émotion, qui ont fait couler tant de larmes, je cherche si je puis trouver des autorités plus hautes, des appréciations plus justes, des approbations plus expressives ; je cherche et je ne trouve point. Ah ! j'ai déjà beaucoup vécu ! J'ai vu, dans ma jeunesse, au sein de ma vieille patrie, le catholicisme se dégager de tous les sédiments, de toutes les alluvions, dont l'avaient chargé les aberrations du particularisme national. Je l'ai vu, par un travail presque séculaire, rejeter victorieusement les étroitesse du rigorisme jansénien et l'esprit, séditieux ou aveugle, des nouveautés gallicanes ; je l'ai vu, par ces corrections progressives, devenir plus lumineux, plus libre, plus puissant, pour la transfiguration des âmes et pour le relèvement des institutions. Mais j'ai vu, en même temps, un libéralisme qui se croyait orthodoxe, poursuivre la réconciliation de l'Eglise avec la société moderne, compromettre les bienfaits de tous les redressements, tous les retours de fortune, et faire le jeu de l'ennemi, mais à ce point, que nous en sommes à nous demander si notre Eglise existe encore et si nous ne mourons pas dans une patrie diminuée tristement, privée peut-être de son indépendance. Ah ! j'ai déjà beaucoup vécu !

Durant ces nombreuses années, j'ai vu tomber sur l'arène tous les champions qui portaient devant nous le

drapeau des justes doctrines. J'ai vu tomber Thomas Goussset, cardinal-prêtre de la sainte Eglise, digne successeur de S. Remi, d'Hinemar et de Gerbert, le rénovateur de la théologie ; j'ai vu tomber René Rohrbacher et Joseph-Epiphane Darras, les deux vainqueurs de Fleury, les deux émules de Baronius ; j'ai vu tomber Bouix et Craisson, les deux paladins du droit canonique ; j'ai vu tomber Pierre-Louis Parisi, le grand évêque, le Pierre l'Ermite et le Godefroi de Bouillon des croisades pour la liberté d'enseignement ; j'ai vu tomber Lacordaire et Montalembert, les deux poètes lyriques de l'éloquence ; j'ai vu tomber Gerbet, l'abeille attique ; Doney, le puissant controversiste ; Salinis, l'habile négociateur des intérêts sacrés ; j'ai vu tomber Louis Veuillot, l'intrépide champion et Eugène Veuillot, le patient diplomate ; j'ai vu tomber Pie, Plantier, Freppel, les trois courageux représentants du catholicisme intégral ; j'ai vu tomber Charles Périn, le créateur de l'économie politique chrétienne ; Jules Morel, le censeur délié du catholicisme libéral ; le P. Hilaire, le grand théologien de France au XIXe siècle ; Michel Maupied qui fournit au concile la formule définitive de l'infaillibilité pontificale ; Augustin Bonnetty, le grand collecteur de deux revues savantes, et combien d'autres dont les noms et les écrits grandissent toujours. J'ai vu tomber aussi les têtes du catholicisme libéral, mais il semble que cette grave erreur, toute décapitée qu'elle est, est devenue plus active et plus perverse, qu'elle ne le fut même de leur vivant, puisqu'elle ouvre les voies à la révolution. Ah ! j'ai déjà beaucoup vécu !

Et maintenant je vois succomber notre jeune frère d'armes, Jules-Paul Tardivel ; je le vois tomber comme la fleur coupée par la charrue, avant d'avoir donné tous ses fruits. Sur les rives du Saint-Laurent, dans un pays que nous appelons toujours la nouvelle France, il meurt à un âge qui n'est pas encore la vieillesse, lui, l'héritier légitime de toute cette lignée de glorieux ancêtres qui le couvraient du rayonnement de leurs doctrines. La plume est tombée de ses mains, le voilà mort, lorsque tant de combats lui restaient à soutenir ; ou plutôt lorsque vainqueur, il pouvait déposer le geste et commencer à recueillir des moissons. L'autorité que lui assuraient son âge et ses services disparaît à l'heure où elle pouvait, avec plus d'assurance, escompter le secours du ciel et hâter le jour des grandes espérances. Ah ! j'ai déjà beaucoup vécu !

Quoique nos vies d'ici-bas ne soient que des commencements, les récits que nous en faisons ne finissent pas au tombeau ; ils ouvrent des perspectives sur l'avenir et sur l'éternité. Une plume catholique ne meurt pas ; elle a

gravé ses oracles sur un fragile papier, qui devient un airain immortel ; et, après qu'elle a disparu elle parle toujours, elle suscite toujours de fidèles échos : *Defunctus adhuc loquitur*.....

J'augure, avec confiance, pour le nom et pour les œuvres de Tardivel, ce glorieux avenir. Tardivel a été, pendant vingt-cinq ans, à Québec, l'homme de la vérité absolue ; il a exposé, justifié, défendu, cette vérité, dans les sphères divines et dans les sphères humaines ; il a été l'homme de la foi et du patriotisme. Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, le Pontife Romain, ce sont là, à ses yeux, les quatre grandes puissances de l'histoire. La pensée de Dieu sur le Canada, l'œuvre de Jésus-Christ au Canada, les bons ouvriers de l'Eglise pour appliquer au Canada la grâce de Jésus-Christ et faire respecter le dessein de Dieu : voilà l'œuvre qu'il a su concevoir et qu'il a voulu défendre. A l'origine, ce n'était qu'un pauvre petit orphelin, élevé par deux tantes ; il rencontra, comme par hasard, sur son chemin, un collège catholique ; puis la Providence l'amena sur les rives du Saint-Laurent et lui dit : Voilà la terre que je t'ai promise ; je t'ai choisi pour défendre son temple et subordonner ses institutions à l'œuvre de Jésus-Christ. Dieu, qui ne manque jamais à ses serviteurs, le fit passer à travers les bureaux de rédaction de trois feuilles publiques. Quand il eut achevé son noviciat de presse, il lui mit un journal sous la main. Alors cet humble chrétien, avec son humble petite feuille, se prit à dire, avec la virginité presque naïve de sa foi, ce que Dieu attend du bon sens et de la docilité du Canada ; il le dit et le répéta sous toutes les formes de la pensée humaine, un peu à l'aventure des circonstances, mais comme il n'avait qu'une pensée, aucune complication ne venait en faire dévier le concept. A la vérité, ce n'était qu'un bien petit journaliste et il n'avait qu'une bien petite plume, rien, pas même la fronde du petit berger de Bethléem. Mais enfin, c'était la voix qui crie dans le désert : Faites de dignes fruits de pénitence, préparez les voies du Seigneur, voici le salut qui vient de Dieu.....

Maintenant le petit journaliste est tombé ; nous venons de l'ensevelir dans un linceul avec l'aloès et la myrrhe ; Dieu l'a retiré du monde avant la vieillesse ; il avait achevé son œuvre ; et si Dieu l'a appelé sans retard à la récompense, c'est qu'il se réserve de prendre cette œuvre en ses propres mains et de la poursuivre par les ouvriers qu'il lui plaira de choisir. C'est le bouquet spirituel de cet écrit.....

Que si, au cours de cette biographie, nous avons, sans le savoir et sans le

vouloir, manqué d'égards envers quelqu'un, nous en demandons grâce. Etranger au Canada, que nous n'avons visité que dans les livres, mais dont nous avons entendu les enfants nous raconter l'histoire, nous sommes sûr d'avoir reproduit, avec exactitude, leurs informations. Notre barque est si peu de chose, qu'elle ne vaut pas la peine qu'on en parle ; sa boussole est orientée fidèlement sur l'étoile polaire de la vérité catholique. A travers de nombreuses pérégrinations, sa fidélité nous a bien valu quelques combats ; mais pas d'erreur, que nous sachions. Une si longue vie, tout entière consacrée à l'étude, sans que, dans cent ou deux cents volumes, l'œil vigilant de l'Eglise ait pu signaler une faute de doctrine ou un acte de complaisance envers les malins qui nous ont paru s'abuser, c'est assurément une obligation stricte ; mais cela suffit. Le reste est des humains, disait M. de Maistre.

L'Eglise est attaquée aujourd'hui par une légion infernale ; elle est attaquée, avec plus d'apreté et de frénésie, dans les pays plus catholiques. La Révolution est maîtresse en Italie ; elle est maîtresse en France ; elle menace particulièrement la Belgique et le Canada, pays jusqu'à présent plus fidèles, mais, malgré les apparences pacifiques, très menacés dans l'intégrité de leur foi et de leurs traditions. Le catholicisme libéral leur a particulièrement inoculé sa gangrène, troublé leurs pensées, éterné leur vertu. La tempête qui menace de tout emporter, agit maintenant avec une activité déconcertante. En vingt-cinq ans, par défaut de combat, elle a tout perdu en France ; il faut craindre qu'elle n'en fasse autant au Canada, surtout grâce à la cécité ou à la bonhomie des honnêtes gens. Personne ne peut sérieusement croire que nous vivons dans des temps calmes. Nous devons donc être tous soldats, tous marcher, en ordre de foi, à la grande bataille. Qui n'est pas avec nous est contre nous. Fidèles, prêtres, évêques, tous ceux qui ont une tête sur les épaules et un cœur dans la poitrine, n'ont plus qu'un grand devoir : courir au drapeau pour les foyers et pour les autels. On n'est pas vaincu tant que l'on combat. On ne meurt qu'une fois : Mourir pour mourir, mieux vaut mourir face à l'ennemi, les armes à la main, frappé par devant, que d'être atteint en traînard ou en déserteur, en aveugle ou en ignorant. Notre devise est : En avant toujours !

Nous voulons, ici, unir dans une même pensée, dans un même souvenir et un même hommage, Jules-Paul Tardivel, fondateur de la *Vérité*, et François-Xavier-Anselme Trudel, fondateur de l'*Etendard*. C'étaient deux croyants des anciens jours ; deux apô-

(1) Biographie, par Mgr Justin Fèvre, P. A. — Nous détachons ces pages du chapitre XVII intitulé *Conclusion*. Dans la *Vérité* du 23 septembre nous avons noté un autre chapitre : *Défense de la religion catholique et de l'Eglise romaine*.

tres et deux martyrs de la même foi religieuse et politique ; deux oliviers lumineux, grandis dans les parvis sacrés, qui ont donné, au Canada, leurs fleurs et leurs fruits. En d'autres temps, ils eussent pu être un Ignace, un Xavier, un de ces saints qui personnifient leur siècle et relèvent leur pays. Dans des siècles moins fervents, à la vue des nations agitées et des peuples emportés par un mouvement vertigineux, l'un avocat, l'autre simple citoyen, tous deux publicistes, ils ont voulu être soldats du même drapeau, porteurs, comme les coureurs antiques, du lampadaire de vie. Dans l'ardeur du combat, peut-être ont-ils pu se méprendre sur le plus grand bien ou sur le moindre mal, peut-être ont-ils pris parfois des amis pour des adversaires. En s'opposant, même à des hommes bons, dans des circonstances délicates, ils ont pu toujours invoquer le témoignage de leur conscience d'écrivains catholiques ; jamais personne ne douta de leur bonne foi et de leur loyauté ; les adversaires même confessaient que leurs grandes qualités méritaient l'estime.

Ces deux grands Canadiens français, dit un de leurs compatriotes, n'ont jamais sacrifié au veau d'or. Tous deux ont eu en partage le travail, l'angoisse souvent, la pauvreté toujours. Mais ils aimaient la vérité avec passion ; nuit et jour, ils l'ont défendue de toutes les puissances de leurs âmes. Tardivel n'avait pas le don de la parole. Trudel l'avait plutôt abondamment ; mais ils étaient laborieux, instruits, désintéressés, braves ; ils furent les polémistes puissants de leur époque, forts par la précision de l'idée, la richesse des arguments et l'entraînement de la conviction. Le respect humain n'escalada jamais ces âmes escarpées de chrétiens convaincus et pieux. Ces deux frères en journalisme ont servi du même cœur la Foi, l'Eglise et la Patrie : unis par un pacte fraternel, ils ont, dans l'histoire, une même place, et, espérons-le, un trône dans la gloire.

Avant de déposer la plume, nous avons une déclaration à faire, une prière à dire et une protestation à élever.

A sa mort, Tardivel laissait de nombreux enfants et une épouse en deuil. Nous avons le regret de ne pas les connaître ; nous n'avons pas travaillé sur leur commande, ni pour offrir, à leurs chagrins domestiques, d'autres consolations que celles qui résultent de la sincérité de l'histoire.

Si nous n'avons pas l'honneur de connaître les enfants et la veuve de Tardivel, nous ne sommes pas autrement insensible à leur chagrin et nous voulons, avec eux, nous incliner encore devant cette tombe. Mais il ne faut pas pleurer comme ceux qui sont sans espérance ; il faut élever nos regards et nos cœurs vers les montagnes d'où vient le secours. Si, comme l'ont pensé de grands esprits, comme l'enseigne une science de formation nouvelle, nos âmes, après la mort, gardent la liberté de leurs mouvements, reviens, ami, ah ! reviens encore près de tes enfants et près de ton épouse. Le ciel est partout où habite la vertu. La nuit, quand tout se tait, quand la douleur, seule avec elle-même, verse des larmes sur sa chaste couche, visite

encore le foyer désert depuis ton départ. Donne aux tiens quelque signe de ta présence : verse dans leur âme le dictame qui enchante les douleurs, et fais onduler, dans leur cœur, cette belle lumière dont vivent les saints, qu'il suffit d'entrevoir, pour n'avoir plus besoin de consolation.....

Au revoir donc, cher ami, et à bientôt, s'il plaît à Dieu. Nous promettons à votre mémoire, nous jurons devant Dieu, tant qu'il nous restera un souffle de vie, de sonner du clairon, d'appeler à la prière, à l'étude, à la guerre sainte les soldats du Christ, hier vos compagnons d'armes. Nous ne croyons pas nécessaire de prolonger, à votre souvenir, les plaintes et les gémissements : vous avez vécu avec noblesse, vous n'êtes pas mort tout entier. Nous le savons par vos marques de vertu, par votre foi vive, par des raisons de la plus solennelle certitude. Notre esprit se plaît à rafraîchir la mémoire de vos services, la force de vos entretiens et l'inébranlable fermeté de vos espérances. Pour moi, qui ai touché de près votre cœur, je sais qu'il était un foyer de résolution et de bravoure. A la pensée de nos péchés, une grande charité nous anime ; des paroles ne suffisent pas à l'amitié. Je porte votre nom à l'autel du Seigneur ; je le prie de départir les fruits du sacrifice aux enfants qui n'ont plus de père, à la mère qui n'a plus d'époux, *In pace in idipsum.*

Vita mutatur, non tollitur. Ce que les insensés appellent mourir, c'est aller à la maison du Père qui est aux cieux. Rien ne nous étonne, rien ne nous surprend, rien ne nous afflige. Dieu ne meurt pas. Morts ou vivants, nous sommes toujours les soldats de Dieu.

M. HENRI BOURASSA (1)

VI

LE PROBLÈME POLITIQUE

Il s'agit du problème politique envisagé à notre point de vue.

M. Bourassa considère le présent d'un regard serein : nous devons tenir à notre situation, quitte à l'améliorer, nous gardant d'aventures téméraires. Il serait pour le moins imprudent de remettre en question des libertés chèrement conquises, contre des avantages problématiques. Ceci soit dit, sans allusion à la question du subside fédéral aux provinces.

La Confédération ne nous a pas donné tout ce qu'elle nous promettait. La faute en revient peut-être aux législateurs de 1867, qui n'ont pas su prévoir les conséquences de ce régime ; la responsabilité doit en être imputée aussi aux défections des nôtres, qui, dans la suite, n'ont pas sauvegardé intacts les privilèges consentis.

Cependant, telle qu'elle est, la Confédération nous garantit de précieuses libertés. Sous aucun des régimes précédents, nous n'avons joui d'une auto-

(1) Voir la *Vérité*, octobre 1906. I. En marge des partis. II. A propos des Français. III. Son patriotisme et son loyalisme. IV. Nos compatriotes anglais. V. La mentalité canadienne.

mie aussi large, pas plus par l'acte de 1791, que pendant l'Union.

Nous n'aurions d'ailleurs, qu'à le vouloir, pour tirer meilleur parti de l'autonomie provinciale. Par malheur, l'esprit de coterie nous fait accepter de tristes déchéances ; la veulerie nous inspire mal dans les questions vitales de la colonisation, de l'exploitation forestière ; la vénalité nous paralyse et nous empêche de travailler à notre essor industriel par l'emploi rationnel de nos immenses forces hydrauliques. Avant de nous plaindre du sort qui nous est fait dans le Dominion, fécondons le champ provincial.

D'ailleurs, même si nous le voulions, nous ne pourrions pas rompre si facilement le lien fédéral ; car si l'Angleterre refuse de condescendre à nos désirs, si les autres provinces se posent à l'encontre du projet, la partie devient pour le moins aléatoire. (2)

Et puis, nous sommes en minorité, en tutelle ; il n'est pas certain que nous gagnerions au change, que nous déterminerions, à notre gré, les conditions de notre existence politique.

Mais j'accorde tout : la rupture serait-elle opportune, serait-elle sage ? Il est permis d'en douter.

Qu'advierait-il de nos compatriotes dans les autres provinces ? Les nouvelles colonies de Canadiens français hors de Québec, lancent un joyeux cri d'espérance : la marée française monte dans l'Ontario ; elle monte dans le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard ; elle accumule dans la Nouvelle-Ecosse des réserves d'énergie qui briseront toutes les digues ; le flot s'insinue dans l'Alberta et la Saskatchewan et malgré les prévisions prématurées, l'expansion des nôtres, retardée de cinquante ans peut-être, débordera irrésistible.

Or nos compatriotes, au-delà de la frontière québécoise, c'est notre race plus forte, plus grande, plus puissante. Nous nous prétons un mutuel, un indispensable appui.

Prenons garde de méconnaître nos avantages. Faisons un soigneux inventaire.

" Nous avons longtemps combattu pour obtenir la direction absolue de nos lois, de notre organisation sociale et de nos deniers publics. " (3)

Ce que nous voulions, nous l'avons.

" La division du pays en provinces autonomes, leur (aux Canadiens français) a enfin assuré la possession des privilèges qu'ils désiraient avec le plus d'ardeur, l'organisation religieuse, les lois civiles, l'instruction publique, l'administration municipale " (4)

Notre satisfaction par conséquent n'est que légitime et on serait mal venu de nous reprocher nos sentiments. Cependant, si nous sommes fiers des succès remportés, nous n'allons pas jusqu'à oublier notre devoir. Comme les peuples anciens se réclamaient de Rome, et s'honoraient de compter dans leurs rangs des citoyens romains, nous

(2) En mars 1868, la législature de la Nouvelle-Ecosse formula un vœu à la reine Victoria, demandant le rappel de l'acte d'union au Canada. En juin de la même année, le duc de Buckingham informait le gouverneur-général que le gouvernement anglais s'opposait à cette demande.

(3) " Les Canadiens français et l'empire britannique ", p. 28.

(4) " Les Canadiens français... " p. 22.

acceptons dans son sens plénier le titre de sujet anglais. (5)

Nous y tenons, parce qu'il représente une idée.

" Aucun groupe de citoyens britanniques n'est plus attaché que nous aux principes du gouvernement autonome " (6)

Cet attachement n'a donc rien de chimérique et il est en tout point honorable. Notre titre de citoyen britannique nous l'avons nous-mêmes revendiqué.

Dans la période tourmentée des requêtes et des pétitionnements, le Canadien loin de faillir à la tâche a fait preuve au contraire d'une rare intelligence.

" J'ose dire que le simple paysan canadien-français devint plus éclairé que l'étaient alors la plupart des électeurs du Royaume-Uni. " (7)

Ajoutons qu'à l'intelligence il sut joindre une autre qualité morale, le désintéressement.

" Pendant cinquante ans, les représentants de la Couronne britannique gouvernèrent contre la volonté manifeste des représentants du peuple. Ils ne réussirent jamais à corrompre l'électorat, ni à séduire ses mandataires, ni même à entamer la majorité parlementaire. " (8)

La Grande Charte arrachée à Jean Sans Terre par les barons normands ne rayonne pas d'une si belle auréole !

Ce n'est pas tout d'avoir triomphé ; ce n'est pas même assez d'aimer la liberté, la sagesse exige encore que nous mettions maintenant en valeur les conquêtes constitutionnelles. " Nous devons en tirer le meilleur parti possible. " (9)

L'autonomie, — la plus précieuse et la première de ces conquêtes, ne l'oublions pas, — est le rempart protecteur. " Conservons dans le domaine provincial tout ce qui est essentiel au maintien de notre caractère national, instruction publique, lois civiles, organisation municipale. " (10)

Les limites sont précises : au-delà nous serions exposés à errer à l'aventure. En ce qui regarde l'avenir, notre intérêt exige une politique d'expectative. Si les nouvelles propositions qu'on pourrait faire ne nous agréent point, ou si elles étaient une menace à la liberté relative dont nous jouissons, il ne faudrait pas craindre d'orienter le navire vers l'indépendance. " Acceptons loyalement la situation qui nous est faite : restons tranquilles, mais si on nous force à renoncer, que ce soit pour aller de l'avant. " (11)

Donc, en un sens, notre rôle est plutôt passif ; par contre, l'action, et une action énergique, tenace, nous sollicite en face d'un double écueil, " la fusion et l'isolement. " (12)

(5) Dans le passé, nous avons déjoué tous les calculs : nous en concluons qu'il en sera de même dans l'avenir. Est-ce à dire que nous approuvons la politique d'immigration dont nous sommes les victimes ? Pas du tout. Si nous nous unissions pour protéger nos intérêts, nos prévisions dans l'Ouest seraient plus vite réalisées.

(6) " Les Canadiens français... ", page 28.

(7) " Les Canadiens français... ", p. 22.

(8) " Les Canadiens français... " p. 20.

(9) " Le Patriotisme canadien français ; ce qu'il est et ce qu'il doit être ", p. 6.

(10) " Le Patriotisme... ", page 6.

(11) " Les Canadiens français... ", p. 40.

(12) " Le Patriotisme... ", p. 9.

Contre l'absorption ont lutté et le clergé catholique, dirigé par le séminaire de Québec, et les hommes d'Etat canadiens, Papineau, Etienne Parent et autres, contre elle ont combattu Bourget, Taché et La Flèche, Mercier, Trudel et Tardivel pour n'en citer que quelques-uns. Ces hardis patriotes ne se sont pas laissés prendre aux belles paroles de paix, de conciliation dont nos adversaires cherchaient à couvrir leurs desseins réels.

Par contre, Lafontaine, Cartier et Laurier ont semblé redouter pour nous l'isolement. D'après eux, la vie à part, la séparation nous seraient fatales. J'admets que la scission complète pourrait n'être pas sans péril, quoiqu'entre deux maux, je choiserais le moindre et préférerais un parti franco-canadien indépendant, prêt à conclure avec les libéraux et les conservateurs une alliance temporaire. Ainsi fit Lafontaine. Cartier alla plus loin et scella l'union par un pacte définitif. Langevin et Laurier ont subi les conséquences de cette nouvelle organisation des partis : ils ont été réduits à la cruelle alternative de capituler ou de briser avec leurs alliés. Jusqu'ici, les attaches politiques ont été plus fortes que la conscience religieuse ou que la voix du sang.

En tout cas, admise l'hypothèse que l'isolement serait néfaste aux Canadiens, peut-être pourrait-on trouver exagérée l'une ou l'autre des déclarations formulées par les tenants de cette thèse. Cartier, par exemple, affirmait qu'il était un anglais parlant le français : c'est excessif. Laurier s'est prétendu anglais jusqu'à la moëlle. Si pareille parole n'est pas une simple phrase oratoire, elle est pour le moins étrange. Anglais jusqu'à la moëlle, le descendant des héroïques militaires, le fils et le frère des vaillants parlementaires du siècle dernier, le ministre qui a rallié d'un bout à l'autre du "Dominion" les votes canadiens-français ! voilà qui semble plus que surprenant.

La lutte contre l'absorption, la politique de ralliement sont deux faits de notre histoire et personne n'accusera M. Bourassa d'inventer une tactique nouvelle, d'aller à l'encontre des chefs du peuple. Bien au contraire, il est fidèle aux vraies traditions de la politique franco-canadienne.

Il n'a pas changé : ceux qui blâment son attitude feraient bien de réfléchir et de regarder : depuis 1867, trop de députés franco-canadiens, plus d'un ministre de notre race ont courbé l'échine, accepté les coups de cravache, dévoré avanies sur avanies, subi d'odieuses, d'infâmes défaites. On a vu parfois ce phénomène étrange d'une députation dont les votes contredisaient, froissaient les sentiments et les aspirations de toute une province. Sans doute, plusieurs seraient enchantés de bâillonner le député de Labelle : il serait peut-être agréable à la faction ultra-anglaise et orangiste que M. Bourassa fût étranglé par les nôtres — un exemple fameux autorise cette espérance.

Mais ces désirs intéressés pourraient être cruellement déçus. Les ennemis de l'indépendance politique comptent sans le support éventuel d'un groupe anglo-saxon sur lequel s'appuierait

M. Bourassa. Ils oublient qu'au moment opportun, un autre Baldwin, un nouveau Blake, pourra surgir, dont l'esprit de justice ralliera des hommes honnêtes et généreux. Si M. Bourassa croit à la possibilité d'une telle conjoncture, qui de lui ou de ses adversaires a la plus haute idée des anglo-canadiens ? J'ai honte d'avouer que Sir McKenzie Bowell, pour sa part, serait peut-être parvenu à faire triompher en notre faveur les principes du droit, s'il avait été soutenu par tous les Canadiens-français.

On ferait bien des'en rendre compte : le sentiment national persiste à travers toutes les combinaisons politiques : c'est une force qui usera bien des obstacles.

L'exubérance du patriotisme canadien-français, sa vigueur tenace, ses claires conceptions, son parti pris de ne compter sur aucun auxiliaire du dehors, font bien augurer de sa durée. M. Bourassa nous en avertit par ces fières paroles :

"Cet amour exclusif du sol et de la nationalité est l'un des traits caractéristiques de tous les peuples robustes et grandissants. (13)

JEAN PIERRE SAUVAGEAU.

(13) "Les Canadiens français..." p. 20.

A propos de la question polonaise

La question polonaise menace de prendre, en Allemagne, une acuité très vive. On sait qu'au moment du partage de la Pologne, la Prusse s'est emparé d'une section de ce malheureux pays. Depuis quelques années surtout, elle s'est acharnée à dénationaliser ses sujets polonais. Pour y mieux réussir, elle a favorisé l'immigration dans la Prusse polonaise d'immigrants de pure race allemande, puis elle a fait de l'école publique un instrument de germanisation à outrance. Elle a fini par interdire aux instituteurs et au clergé de donner l'enseignement religieux en polonais, la langue que les enfants entendent parler chez eux et à l'église.

Le peuple, qui tient profondément à sa langue, s'est indigné ; le clergé, qui sait bien que l'enseignement religieux n'aura de sérieuse efficacité que s'il est donné dans la langue maternelle des enfants, a partagé l'émotion populaire, et de vives protestations ont été adressées au gouvernement prussien. Elles ont été inutiles ; le gouvernement est resté inflexible. Des milliers d'enfants ont été punis pour avoir, sur l'ordre de leurs parents, refusé de répondre en allemand aux questions de l'instituteur, et l'agitation populaire est allée grandissant.

Mgr Stablewsky, le successeur sur le siège de Posen de l'héroïque cardinal Ledochowsky, a essayé d'apaiser ce conflit. N'y pouvant réussir, il a finalement adressé à ses prêtres une lettre pastorale où il leur rappelait que, d'après les prescriptions du concile de Trente et des conciles provinciaux, l'enseignement religieux doit être donné aux enfants dans la langue qui leur est la plus familière. Cette lettre

a produit une impression considérable ; les Prussiens ont tout de suite vu dans l'archevêque de Posen leur principal adversaire, tandis que les Polonais se groupaient à ses côtés comme autour de leur chef naturel. En certains milieux, on a même parlé de jeter le prélat dans la forteresse où le cardinal Ledochowsky expia jadis son indépendance ; mais il n'en a encore été rien fait, et il n'est pas probable que le gouvernement se porte à de pareilles extrémités. Les temps sont changés et il faut, aujourd'hui, que la Prusse compte avec le Centre catholique. Or celui-ci a publiquement pris parti pour les Polonais.

Il est encore impossible de prévoir l'issue de cette lutte tragique, mais l'intervention du Centre apporte aux Polonais un appui considérable et qui devrait finir par leur assurer une situation tenable

Cette crise suggère de multiples réflexions ; nous en indiquerons simplement quelques unes.

Et personne d'abord ne peut manquer d'être frappé de la persistance, en dépit de toutes les persécutions et de toutes les tracasseries, du sentiment national polonais. Qui sait si l'avenir ne nous réserve pas de plus grandes surprises que la reconstitution du royaume de Pologne ? La Russie passe par une crise qui rend possibles toutes les éventualités ; on s'accorde généralement à penser que la mort de l'empereur François-Joseph pourrait bien être suivie de la dissolution de l'empire austro-hongrois ; d'autre part, l'empire allemand, rongé par le socialisme et travaillé par des ferments de séparatisme, n'est peut-être pas aussi solide qu'il le paraît. Le dix-neuvième siècle a vu renaître des nationalités qu'on croyait à jamais disparues. Qui peut assurer que le vingtième ne verra pas d'autres, et d'aussi étonnantes résurrections ?

L'attitude de l'archevêque de Posen, les risques qu'il prend délibérément pour assurer aux petits Polonais, l'enseignement religieux dans leur langue maternelle, soulignent une fois de plus les relations intimes qui existent entre la langue et la foi d'une nation catholique. Les vérités enseignées, les conseils donnés dans la langue que l'enfant parle à la maison, qu'il entend à l'église et qui fait, pour ainsi dire, partie de sa substance même, vont jusqu'au plus intime de son être. Elles y plongent des racines presque infranchissables. C'est pourquoi notamment, nos compatriotes émigrés, prêtres et laïques, tiennent si vivement à la conservation de leur langue maternelle, à sa prépondérance dans l'enseignement religieux. Les Polonais émigrés trouvent, eux aussi, dans leur langue une sauvegarde pour leur foi.

N'est-il pas étonnant, par ailleurs, que cette lutte des Polonais contre la tyrannie prussienne paraisse laisser indifférente la grande presse, alors que la moindre attaque contre les Juifs, la plus simple mesure restrictive, si justifiée soit-elle par les circonstances, provoque d'universelles clameurs ?

Cette persécution qui s'attaque aux enfants dans l'un des sentiments les plus sacrés qui fassent battre le cœur

de l'homme, dans leur attachement à la langue qu'ils ont balbutiée sur les genoux de leurs mères, n'a pas le don d'émeouvoir les philanthropes qui pleurent infatigablement sur le sort du moindre Israélite.

Dans notre pays même, qui a vu de belles manifestations philosémites, les hommes publics qui ont trouvé de si violentes paroles pour flétrir la conduite du gouvernement russe, ne paraissent point songer à élever la voix contre le gouvernement prussien.

Il est vrai que la chose serait peut-être un peu difficile. Le Kaiser, qui passe pour un homme informé, pourrait leur répondre : S'il est vrai que nous nous servons de l'école publique pour dénationaliser les petits Polonais et que ceux-ci soient obligés d'apprendre leur catéchisme en allemand, vous faites à peu près la même chose, je crois, dans les anciens Territoires du Nord Ouest, et j'ai oui dire que de petits enfants canadiens français sont obligés d'apprendre en anglais l'histoire de leurs ancêtres.

Entre vous et nous, il y a cette différence, que les Polonais sont des vaincus qui subissent le sort des armes, tandis que les Canadiens de l'Ouest sont vos compatriotes, qu'ils ont civilisé le territoire qu'ils habitent et que votre gouvernement leur a formellement promis qu'ils s'y développeraient librement, dans la pleine jouissance de l'égalité civile et politique ; avec cette différence encore que les Polonais protestent avec indignation contre le régime qui leur est imposé par les vainqueurs, tandis que cinquante députés français ont trouvé tout naturel que leurs compatriotes fussent à jamais traités en inférieurs dans les plaines de l'Ouest...

Que répondraient à ce petit discours l'honorable M. X. et M. Z., députés moutons et grands orateurs de saint Jean-Baptiste ?

OMER HÉROUX.

La Révérende Mère St-Julien

La Révérende Mère Prieure générale de l'union romaine des Ursulines s'est embarquée, le 8 novembre courant, à New-York, en route pour la France et pour Rome. La Révérende Mère a établi deux noviciats aux Etats-Unis : un pour chacun des deux groupes de communautés récemment constitués en provinces.

Avant de quitter le continent, la Révérende Mère St-Julien (née Marie Aubry) a fait une visite extrêmement intéressante aux Dames Religieuses Ursulines de Stanstead, et a eu ainsi le bonheur de fouler encore une fois le sol canadien, qu'elle quitta il y a quarante et un ans, alors que son père était professeur de droit romain à Québec.

AVIS

Nous prions tous les retardataires de se mettre au plus tôt en règle avec l'administration de la "Vérité". Nous avons besoin de tout ce qui nous est dû pour attacher les deux bouts de l'année.

Qu'on nous évite d'envoyer des comptes et de perdre ainsi un temps précieux.

Il n'y a pas contradiction

Le directeur du *Soleil*, après avoir donné publicité au document de M. Nourrisson dévoilant l'action maçonnique au pays, a entrepris d'expliquer, dans un article de rédaction, qu'il y avait CONTRADICTION.

Nous avons rarement lu un article aussi vide de bon sens, une argumentation aussi faible. M. d'Hellencourt, un Français qui semble se moquer des *canayens*, assure " que le départ de M. Kleczkowski ne peut pas être imputé aux démarches des francs-maçons montréalais. " Pourquoi ? Parce que d'abord M. le consul général de France était à la veille d'atteindre l'âge de la retraite ; puis aussi et surtout à cause de la promotion dont M. Kleczkowski a été l'objet :

" C'est, à notre avis, dit l'écrivain du *Soleil*, faire une erreur par trop grossière, que d'attribuer le départ de M. Kleczkowski, départ nécessité par une promotion, aux intrigues maçonniques qui elles, dénonçaient M. Kleczkowski et conséquemment réclamaient une disgrâce. "

Et le confrère continue :

" Si les affirmations de la *Vérité* devaient être admises, il en faudrait conclure évidemment que le ministre des affaires étrangères de France, en nommant M. Kleczkowski ministre plénipotentiaire, a voulu donner une leçon aux maçons de la loge *Emancipation*. "

" Nous nous en réjouissons très sincèrement. "

D'abord il faut en revenir au texte du document. Nos francs-maçons canadiens français ont réclamé le déplacement de M. Kleczkowski ; il n'est pas question de disgrâce. Ils ont obtenu ce qu'ils demandaient.

Il est certain que si les FF. de la loge de l'*Emancipation* avaient voulu non seulement le déplacement du consul français, mais aussi sa disgrâce, ils auraient formulé leurs désirs dans les vœux présentés au Grand Orient de France.

Et pourquoi pas ? M. d'Hellencourt est-il assez naïf pour croire par exemple à la délicatesse de gens qui conspirent en lâches dans l'ombre.

Il faut aussi tenir compte de certaines circonstances.

Nos francs-maçons canadiens-français, vivant dans un pays catholique, sont d'une extrême prudence, c'est pourquoi depuis dix ans il n'y a pas sur les annuaires de nom de vénérable pour la loge de l'*Emancipation*.

De plus, le fait qu'ils avaient déjà réclamé plusieurs fois le déplacement de M. Kleczkowski n'était pas, même avant la publication du document de M. Nourrisson, un secret pour tout le monde, ainsi que le prouve le rédacteur de la *Vérité* dans une autre colonne.

En tenant compte de ces deux circonstances, il n'aurait certainement pas été de bonne politique pour nos maçons de réclamer la disgrâce d'un personnage aussi important qu'un consul général. Une telle déchéance ne se consomme sans bruit. La presse en épilognant autour de l'incident aurait certainement découvert les menées de nos maçons, menées qu'un certain public connaissait déjà.

Il s'agissait donc d'opérer avec habileté pour ne pas donner l'éveil ; le moyen adopté par nos FF. de Montréal était de haute tactique. Ils comptaient justement, ces braves francs-maçons, que la promotion accordée à M. Kleczkowski les mettait à l'abri de tout soupçon et même qu'au besoin elle leur servirait de défense. En effet, c'est bien ce qui est arrivé.

Pris en flagrant délit, les conspirateurs n'ont qu'à se taire, un journal inconsciemment nous voulons le croire, s'empresse de dégager leur responsabilité et s'écrie " que d'attribuer le départ de M. Kleczkowski, départ nécessité par une promotion aux intrigues maçonniques c'est faire une erreur grossière. "

Nous devons aussi noter que l'article du *Soleil* a été jugé digne d'être reproduit dans le *Canada*. Il paraît qu'à ce journal il y a un expert dans ces matières.

Un autre point : dans le texte du document il est un passage qui se lit comme suit : " Ils (les FF. de l'*Emancipation*) prient le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France de faire les démarches nécessaires pour aboutir le plus rapidement possible à un résultat ". Cela n'explique-t-il pas pourquoi on n'a pas attendu que M. Kleczkowski ait atteint l'âge de la mise en retraite ?

M. d'Hellencourt semble ignorer ce fait incontestable que la franc-maçonnerie gouverne la France, que le Grand-Orient est le maître des pouvoirs.

Dans le document de M. Nourrisson ce qui semble avoir frappé le plus, c'est la demande du déplacement de M. Kleczkowski ; le départ prochain du consul général a fait de ce passage un sujet d'actualité. Cependant, ainsi que nous l'avons fait remarquer la semaine dernière, le point principal est la déclaration de guerre faite par nos FF. contre l'influence catholique toujours prédominante au Canada français.

C'est cette influence du catholicisme que nos francs-maçons et sectaires canadiens français veulent détruire.

C'est pour arriver à combattre plus efficacement la religion qu'ils ont réclamé le départ de M. Kleczkowski et son remplacement par une créature du Bloc.

Peu leur importe de ce qu'il adviendra du consul actuel.

Ils ont demandé par l'entremise de cette puissance qu'est le Grand-Orient de France son remplacement et ils l'ont obtenu.

Il se dégage de ces incidents de bonnes leçons d'actualité. *Qu'en dirions-nous ?* Que M. d'Hellencourt a manqué une bonne occasion, à titre de directeur d'un journal reçu par des milliers de catholiques, de rédiger un vigoureux article dévoilant l'action des francs-maçons canadiens-français, de mettre bien en évidence la toute puissance du Grand Orient sur le gouvernement de la France, de dénoncer la haine de nos francs-maçons contre la religion, enfin d'indiquer aux nôtres le péril imminent du maçonnisme.

Bien au contraire il a écrit un article déplorable qui a fait les délices du *Canada* ; un article remarquable par certaines habiletés propres à endormir une foule de braves gens en

face du danger ; il a même laissé entendre que s'il fallait tirer quelques conséquences de l'incident, c'était que nos francs-maçons avaient reçu une leçon dans cette affaire ; réflexion puérile quand des événements quotidiens prouvent que le gouvernement français est aux mains des francs-maçons.

Non satisfait d'avoir manqué à son devoir de directeur d'un journal qui s'adresse à des catholiques, il a raillé (1) ceux qui à l'appel de Léon XIII arrachent le masque aux francs-maçons.

En définitive il se dégage de cette intervention de M. d'Hellencourt une impression bien pénible.

PAUL TARDIVEL.

(1) Le *Soleil*, 17 nov. : " La *Vérité* ferait-elle du journalisme jaune par hasard ! "

" La Propagande du livre "

UNE ŒUVRE NOUVELLE

Nous avons, ces jours derniers, produit et fait enregistrer, sous ce titre, au greffe de notre ville l'acte de déclaration d'une société nouvelle (1) qui se propose à la fois et une affaire et une œuvre. A dire vrai, l'affaire, si importants que pourraient en devenir les progrès, est organisée en vue d'une œuvre à accomplir. C'est donc plutôt une œuvre qu'une entreprise financière que nous présentons aux amis et lecteurs de la *Vérité*.

L'Œuvre :

Que veut-elle ?

Propager le bon livre, diffuser la bonne lecture et répandre par ce moyen de saines idées parmi nos populations.

Cette œuvre répond à un besoin. Le caractère de la *Vérité* assure à tous quels genres de travaux littéraires nous voulons populariser.

Nous entendons combattre la mauvaise littérature par la bonne lecture.

L'Œuvre de " La Propagande du livre " venant embrasser, — à l'exclusion de toutes les branches annexes qu'y joint ordinairement le marchand libraire du Canada, — le commerce de livres, entend grouper, sur ce terrain de sa spécialité d'affaires, les hommes d'œuvres et toutes les bonnes volontés. C'est une œuvre qui, se proposant de se rendre utile aux œuvres, sollicite leur concours et leur promet le sien par toutes les voies et moyens de propagande à sa disposition, et aussi par l'avantage de prix exceptionnellement modiques sur les marchés de la librairie catholique d'Europe et d'Amérique.

Répandre largement, activement, assidûment, avec une persévérance obstinée et inlassable les saines et utiles lectures dans les familles et les ateliers, et mettre les livres vraiment instructifs à la portée des bourses les plus modestes, voilà une œuvre que nous jugeons capitale et à laquelle nous voulons appliquer une large partie de nos efforts. Naturellement, nous verrons à nous rembourser de nos frais, mais nous saurons respecter les intentions des éditeurs d'opuscules de pro-

(1) Entre les propriétaires de la *Vérité* et le soussigné.

pagande et faire bénéficier de leur portion des remises accordées les classes de lecteurs auxquels ces opuscules sont spécialement destinés.

La littérature canadienne en tous les genres recevra un concours empressé et constant de l'agence de publicité de " La Propagande du livre ". Les auteurs comprendront d'eux-mêmes les conditions requises pour que leurs ouvrages soient admis sur les feuilles de publicité de l'Œuvre.

Le côté affaire de l'Œuvre :

Pour le début, nous ne sommes que des commissionnaires-correspondants. Mais nous sommes en relations avec des maisons en librairie d'Europe, absolument importantes et recommandables, qui, à raison des avantages exceptionnels de publicité et de propagande que nous leur offrons, nous font des propositions exceptionnellement avantageuses. Nos amis les libraires auraient autant d'avantages à faire venir leurs importations de livres par notre entremise qu'à les commander directement eux-mêmes. Nous n'y avons nulle objection. Le soleil du bon Dieu luit pour tout le monde, et entre confrères catholiques la *confraternité* est de bonne mise. Ils seraient eux-mêmes, dans ce cas, bénéficiaires comme nous des voies et moyens de publicité que nous allons employer.

Pour notre part, — mais sans prétendre exclure de notre soleil nos très estimables rivaux et confrères, nous nous proposons immédiatement comme fournisseurs de bibliothèques déjà existantes ou à créer : bibliothèques de paroisses, d'universités, de grands et petits séminaires, d'écoles normales, de collèges, de communautés religieuses, d'associations et de cercles d'études pour les jeunes gens, de congrégations de jeunes filles, enfin de tous genres de bibliothèques publiques et privées, y comprises les diverses bibliothèques professionnelles. Messieurs les médecins et étudiants en médecine peuvent déjà nous demander le catalogue Rudeval. N'y a-t-il pas jusqu'à l'étude des langues étrangères au moyen des méthodes du MAITRE POPULAIRE ?

Il va sans dire que le caractère de l'œuvre prédominant partout, la propagande du livre n'admet jamais dans son cadre d'affaires que des journaux, des revues, des livres d'inspiration catholique ou ne contenant rien de contraire à l'esprit catholique.

Notre œuvre est d'ores et déjà en fonctions dans les bureaux de la *Vérité*, et se recommande instamment à la bienveillance des patrons et lecteurs de ce journal.

PHILIPPE MASSON.

BIOGRAPHIE

Vie et Travaux de J. P. Tardivel, fondateur de la *Vérité*, par Mgr Justin Fêvre.

En vente chez Cadieux et Derome, libraires, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Prix 75 centimes (ajouter 7 centimes pour recevoir franco).

CHOSSES DE FRANCE

Le débat sur la loi de séparation. — Vieille tactique. — La prochaine assemblée des évêques. — Le monopole de l'enseignement. — M. Viviani et l'irrégularité.

Notre journal sera déjà imprimé, et très probablement distribué aux lecteurs, lorsque la poste européenne nous apportera des documents assez complets pour apprécier en pleine connaissance de cause les premières délibérations du parlement français. Il est difficile de se reconnaître dans l'amas de dépêches évidemment incomplètes et fortement tendancieuses que nous apporte le télégraphe. Il semble bien que le gouvernement s'en tienne à une tactique déjà ancienne et veuille rejeter sur le Souverain Pontife la responsabilité de la crise religieuse ; puis, établir une sorte d'opposition apparente entre le Pape et les évêques, afin de créer l'impression que les prélats français étaient favorables à la loi de séparation, qui n'aurait été condamnée que par le Pape, un étranger conseillé par des étrangers. C'est ainsi que M. Briand aurait réaffirmé que la majorité des évêques a déclaré la loi approuvable. Le Pape a dit tout le contraire dans l'encyclique *Gravissimo* ; il avait le moyen de savoir, lui, ce qui s'est passé dans l'assemblée épiscopale et personne n'hésitera entre sa parole et celle de M. Briand.

Mais les agences favorisent la tactique gouvernementale et nombre de nos journaux reproduisent sans la moindre réserve des dépêches qui faussent insensiblement l'opinion publique. Nous répétons une fois de plus qu'il faut être en garde contre toutes les dépêches étrangères.

Une chose semble certaine, c'est que le gouvernement ne fermera point les églises avant le 12 décembre 1907 et qu'il y permettra la célébration des offices religieux sous le régime de la loi sur les réunions publiques de 1881. M. Briand avait d'abord déclaré qu'à défaut de constitution des associations cultuelles, le fait pour un prêtre de célébrer la messe dans l'une des anciennes églises concordataires constituerait un délit. Il n'a point osé maintenir cette prétention qui l'accablait tout de suite à la persécution ouverte et générale.

Or le gouvernement tient pardessus tout à n'avoir point l'air de persécuter et il s'étudie à rejeter sur les épaules du clergé et des catholiques la responsabilité apparente de l'interruption du culte, si cette interruption doit se produire.

Quelle situation de fait créera la nouvelle tactique du gouvernement ? C'est ce que nous sommes incapable de prévoir à pareille distance et ce que seul peut-être l'événement pourra démontrer. Les journaux annoncent une nouvelle et prochaine réunion générale de l'épiscopat français. C'est là sans doute que seront arrêtées les instructions précises que promettait la lettre collective des évêques et dont l'attitude connue du gouvernement permettra de fixer le caractère définitif.

En tout cas, le défaut de constitution des associations cultuelles entraînera la mise sous séquestre, puis, dans un délai de douze mois, la confiscation de tous les biens ecclésiastiques qui

n'étaient pas confisqués par les autres articles de la loi, ainsi que la suppression des allocations temporaires attribuées à certains membres du clergé et dont la jouissance était subordonnée à la constitution des "cultuelles". Il faudra, après cela, avoir une jolie audace pour affirmer que l'Eglise est susceptible de régler sa conduite sur des considérations pécuniaires. Le fait est que l'ampleur de ce geste, qui paie de l'acceptation délibérée de la pauvreté et de la spoliation la sauvegarde d'un principe, paraît émouvoir des esprits qui s'étaient jusque là montrés hostiles.

Personne ne sait ce qui se passera d'ici au 12 décembre 1907 ; ce peut être une période de tâtonnements et de négociations ou de mesquines tracasseries. Peut-être aussi les événements se précipiteront-ils. Les gouvernements peuvent rapidement changer d'intentions, et les cabinets surtout sont loin d'être éternels. Après le 12 décembre 1907, le gouvernement a le droit de désaffecter les églises par décret. S'il le fait, c'est alors qu'on pourra, comme à Lille, voir ces églises transformées en salles de banquets radicaux-maçonniques ; c'est alors aussi que la crise pourra prendre une tournure tragique.

Mais cette apparente accalmie sur le terrain purement religieux n'est qu'un incident, ou peut-être une manœuvre, dans la campagne anticléricale. Le combat est à l'école, disait M. Clemenceau aux électeurs de Vendée, et le mot était littéralement vrai. Quand M. Fallières félicitait ensuite un recteur d'académie d'émanciper les consciences du joug du dogme et que M. Briand prêchait une sorte de déification de l'homme, ils indiquaient tous deux le caractère qu'à déjà pris dans une certaine mesure et que menace de plus en plus d'acquiescer l'enseignement officiel.

On réclame plus hautement que jamais, dans la presse sectaire, la création du monopole de l'enseignement, auquel semble favorable M. Briand lui-même. Et M. Henry Bérenger s'écrie dans *l'Action* : " Demain, tous les enfants de la démocratie, sans distinction de fortunes, de classes, ni de croyances, s'assiéront sur les mêmes bancs de la même école républicaine. Demain, les éducateurs de cette même école universelle seront tous des instituteurs laïques, recrutés par l'Etat pour enseigner la libre pensée et la République sociale. "

Il n'y a pas d'ailleurs à s'illusionner sur les véritables sentiments de la majorité et de ses chefs. M. Clemenceau est un payen qui hait " l'Eglise de Rome " d'une haine de forcené, M. Briand est presque aussi nettement anticatholique et M. Viviani, que M. Clemenceau est allé chercher dans les rangs socialistes pour lui confier le nouveau portefeuille du Travail, est précisément l'homme qui s'écriait en 1901, dans le débat sur la loi des associations : " Les Congrégations et l'Eglise ne nous menacent pas seulement par leurs agissements personnels, mais par la propagation de la foi. " Il n'a pas changé d'opinion depuis, et voici quelques jours, il disait en pleine Chambre : " Tous ensemble, par nos pères d'abord, par nos aînés ensuite et

par nous-mêmes, nous nous sommes attachés à l'œuvre d'anticléricisme et d'irrégularité. Nous avons arraché la conscience humaine à la croyance de l'au-delà. Ensemble, d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallume pas. "

Ces paroles qui, d'après le *Journal officiel*, ont été saluées par de " vifs applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche " et dont la majorité a décrié l'affichage dans toutes les communes de France, en disent plus long que tous les textes de loi et toutes les circulaires ministérielles.

OMER HÉROUX.

Castors nationalistes

Le *Nationaliste* en soulignant certains passages de la *Vie de J. P. Tardivel*, par Mgr Fèvre, étale son ignorance profonde au sujet d'événements déjà anciens. L'insulte qu'il lance au vénérable prélat n'est pas un argument.

Heureusement le confrère peut se consoler, il a découvert au *Temps* un écrivain assez ignare pour parler, lui, de *castors nationalistes*.

Voici comment le rédacteur du *Nationaliste* indigné relève l'erreur :

" L'épithète de " castors ", au sens politico-religieux qu'on lui donne, ne convient pas au groupe du *Nationaliste*. D'autre part, à une ou deux exceptions près, les successeurs de M. Tardivel à la *Vérité* et les rédacteurs de la *Croix*, ont prouvé maintes fois, par leurs écrits, qu'ils n'hésiteraient pas à sacrifier la cause nationale à leur étroite conception de la vérité religieuse. Il n'y a donc pas de castors nationalistes, mais des castors et des nationalistes — ceux-ci prêts à coopérer avec n'importe quel groupe d'hommes sincères — radicaux, libéraux, conservateurs-libéraux ou ultramontains — à l'édification d'une nation canadienne ; ceux-là mis en premier lieu par leurs préjugés, voire, leurs haines fielleuses de *sacristains*. A l'heure actuelle, en dehors d'une personnalité avec laquelle nous serions sûr de nous entendre, l'homme capable, comme Jules-P. Tardivel, de mener de front la défense passionnée des droits de l'Eglise et la défense non moins héroïque de l'intérêt national, n'existe pas dans la presse ultramontaine de la Province de Québec. "

Nous avons mis en évidence les lignes qui caractérisent la mentalité du confrère.

M. Asselin croirait certainement manquer à sa vocation de journaliste s'il lui arrivait de parler de confrères catholiques intégristes sans les traiter de *sacristains fielleux* et *haineux*...

A quand les épithètes de *calottin* et de *clérical* si chères à la *radicaille française* ?

Quant à ce qui a trait aux rédacteurs de la *Vérité*, le lendemain de la mort de J.-P. Tardivel — qui à cause de son programme avait été en butte à la persécution et avait été basement insulté au cours de vingt-cinq ans par les sectaires, les radicaux et les catholiques libéraux — ils firent très librement adhésion publique au programme tel que tracé par le fondateur de notre journal.

Pas un homme plus que J.-P. Tar-

vel, au pays, n'a été traité de *sacristain*, de *haineux*, de *fielleux* par de vils journalistes qu'il combattait impitoyablement.

Que le *Nationaliste* ne se fasse donc pas d'illusion, le fondateur de la *Vérité* s'il vivait ne serait pas des siens.

PAUL T.

La maçonnerie anglaise

La *Patrie* dit, après avoir commenté les documents que nous avons publiés la semaine dernière et dénoncé la maçonnerie française :

" La franc-maçonnerie anglaise est une société de bienfaisance et de secours mutuels. Elle a la réputation dans l'Empire d'être la pierre angulaire des sentiments de loyauté. "

Les braves gens qui rencontrent de pareilles affirmations et les acceptent bénévolement, doivent se demander pourquoi l'Eglise a dénoncé cette franc-maçonnerie anglaise, si innocente, si bienfaisante. Car, il faut bien se le rappeler, ce n'est pas seulement la maçonnerie des pays latins qui a été condamnée à sept ou huit reprises différentes par les Souverains Pontifes, c'est la franc-maçonnerie universelle dont les initiateurs et les propagateurs modernes ont été des Anglais ; et les Papes n'ont pas attendu les dernières déclarations matérialistes du Grand-Orient de France pour lancer l'anathème. Voilà près de deux siècles qu'ils flétrissent et dénoncent la maçonnerie. Pourquoi ? Non pas parce qu'elle est " est une société de bienfaisance et de secours mutuels, " ce qui serait proprement odieux et ridicule, mais, parce qu'en son fonds et quel que soit le degré de culpabilité plus ou moins consciente de ses adhérents, ou la virulence de ses diverses sections, elle est une société anti-chrétienne, anti-sociale, contraire au droit naturel et à la morale évangélique.

Le directeur de la *Patrie* n'aurait qu'à relire l'encyclique *Humanum Genus* pour être complètement édifié là-dessus.

EN FRANCE

Le gouvernement est à faire faire, sous la protection des troupes, les 3,000 ou 4,000 inventaires d'églises qui n'ont pu être faits le printemps dernier. Les catholiques protestent, mais le télégraphe n'a pas encore signalé de conflits aussi graves que ceux de l'an dernier.

Le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, et quelques évêques français sont allés à Rome. On croit que le Souverain Pontife parlera des affaires de France dans son allocution au prochain consistoire.

Le Pape, dans une lettre à S. E. le cardinal Respighi, vicaire de Rome, ordonne des pièces spéciales pour les ennemis de l'Eglise.

On voudra bien se rappeler que l'abonnement à la " *Vérité* " est payable d'avance.

UN HOMME, UNE VOIX

Cela dût-il donner sur les nerfs du rédacteur en chef du *Canada*, je me permettrai de signaler à la *Vérité*, dont Conrard ne paraît pas l'ami, une étude très remarquable qu'un professeur de l'Université libre et très maçonnique de Bruxelles, M. Prins, a publié au sujet du *Suffrage universel*, tel qu'il vient d'être arboré comme faisant partie du programme d'un parti dit ouvrier, en réalité socialiste, dans un congrès tenu à Victoria, et présidé par M. Verville, député ouvrier de Montréal.

M. Prins n'est pas un clérical, tant s'en faut ! C'est un "libre-penseur" dans toute la force du terme. C'est un sociologue et un économiste "libéral."

Ayant fait mes études de droit civil à l'université de Bruxelles, d'où je suis heureusement sorti il y a longtemps, — plus "ultramontain" que je n'y étais entré — pour consacrer vingt-cinq ans de ma vie au journalisme catholique, je suis à même, je crois, de pouvoir garantir le "libéralisme intégral" de ce professeur. Peut-être même cette caractéristique de M. A. Prins lui fera-t-elle trouver grâce aux yeux du confrère du *Canada*, n'en déplaise à la loge l'*Emancipation* de Montréal...

Au moment où des calculs d'ambition politique rapprochent peut-être plus qu'on ne le croit le libéralisme canadien du socialisme et l'amènent à prôner la démocratie et le suffrage universel brut, il n'est pas sans intérêt de constater ce qu'un publiciste libéral renommé pense de ce régime voulu au fond par la Loge.

Je signale en particulier l'étude de M. Prins intitulée : "L'organisation de la liberté et le devoir social" à ceux de nos libéraux canadiens qui savent encore penser librement et qui seraient tentés de suivre le courant démocratique socialiste.

* *

Le suffrage universel est un leurre

"Le suffrage universel, "one man, one vote", reste, dit M. A. Prins, le credo de la démocratie ; et pourtant ses dangers, ses inconvénients, son inefficacité ne peuvent plus être niés par personne. Il est incontestable que le suffrage universel sans cadres, sans organisation, sans groupement est un système factice ; il ne donne que l'ombre de la vie politique. Il n'atteint pas le seul but vraiment politique que l'on doit avoir en vue et qui est non de faire voter tout le monde, mais d'arriver à représenter le mieux les intérêts du plus grand nombre.

"Et tout d'abord, cette croyance que lorsque tout le monde vote, tout le monde est représenté, n'est-elle pas la plus trompeuse des illusions ? N'y a-t-il pas une différence colossale entre le fait de voter et le fait d'être représenté ? On peut être représenté sans voter. On peut avoir le droit de vote et l'exercer sans être représenté.

"On peut être représenté sans voter. Dans le régime censitaire, la bourgeoisie est la classe dirigeante ; elle a le monopole du pouvoir. Et pourtant avec le cens élevé de la monarchie de juillet en France, ou le cens minime de la Constitution belge avant la révision, une partie restreinte de la bourgeoisie votait seule. La majorité des bourgeois ne votait pas et les intérêts des bourgeois n'en étaient pas moins protégés et représentés comme s'ils eussent voté.

"Et dans le régime censitaire, quel qu'insignifiant que fut le nombre des votants, les bourgeois n'en restaient pas moins la classe dirigeante et conservaient leurs privilèges parce que, même sans voter, ils étaient toujours représentés.

"On peut aussi avoir le droit de vote sans être représenté ; c'est le fait de toutes les minorités électorales sous la majorité numérique. Quand la minorité plus un vote dans un sens, la moitié moins un, qui a voté dans l'autre sens, aurait pu rester chez elle : c'est comme si elle n'avait pas voté du tout.

"J'ai cité la bourgeoisie ; j'aurais pu choisir aussi le prolétariat. Supposez une constitution qui donnerait le droit de vote uniquement à une partie de la population ouvrière. Eh bien ! le parti ouvrier serait seul le maître, parce qu'il serait seul représenté ; il serait la classe dirigeante alors même que la grande majorité des ouvriers serait privée du droit de vote. Je vais plus loin. Je suppose qu'il n'y ait pas d'élection, qu'une constitution déclare députés de droit les chefs des ligues ouvrières, des syndicats, des coopératives, des mutualités. Les ouvriers, sans aucune élection directe au Parlement, seraient encore les maîtres, la Chambre serait une Chambre ouvrière et la classe ouvrière aurait le monopole du pouvoir, parce que sans avoir le droit de vote, elle aurait le droit de représentation.

"Ainsi, quand on représente les droits de tous, la question du droit de vote devient bien secondaire."

L'élection et la représentation

"Mais pendant le siècle qui vient de s'écouler, cette vérité a été méconnue et contrairement à la réalité comme aux traditions historiques, on a confondu deux notions absolument différentes ; l'élection et la représentation, et l'on continue à avoir confiance dans le suffrage universel brut.

"En Belgique, le parti ouvrier et "socialiste" considère le vote plural comme une étape vers le suffrage universel...

"Est-ce donc que le principe si simple du droit de vote accordé à tous et de l'équivalence de tous les votes a produit des résultats heureux ?

"Qui oserait le soutenir ?

Le suffrage universel en France

"Le seul pays où le suffrage universel est laissé à lui-même, où il n'est ni contenu par l'autorité, ni tempéré par le gouvernement local, c'est la France qui, en un siècle a subi trois épreuves successives du suffrage universel.

"La première épreuve date de 1793 ; elle aboutit à la Constitution de l'an VIII, l'une des plus absolutistes que l'on puisse rêver ; à Bonaparte, qui fait de la France une vaste machine administrative, une hiérarchie de fonctionnaires et de soldats, sans y laisser le moindre abri pour la liberté.

"La deuxième épreuve date de 1848. Au milieu de l'effervescence des passions populaires et sous l'influence de la peur, Lamartine accorde soudainement le suffrage universel. Cela aboutit aux 6 millions de votes accordés librement à Napoléon III, au coup d'Etat du 2 décembre, à dix-sept ans de césarisme, à la débâcle de Sedan.

"La troisième épreuve date de 1870. Les résultats sont décisifs pour les tendances dont je parle. Le Sénat est une représentation de groupes locaux et de forces locales ; les électeurs forment des catégories, et sont pris par une sorte de sélection parmi les délégués des communes, des conseils départementaux et des conseils d'arrondissement.

"Or, le Sénat réunit beaucoup

d'hommes capables et montre beaucoup d'esprit de suite. La Chambre, élue au suffrage universel pur et simple, donne le spectacle de l'instabilité. Elle dévore en vingt ans une légion de ministres, tous obligés de lutter contre les intrigues, les cabales, les coalitions, tous obligés de faire de la politique électorale. L'administration, par la nécessité où se trouvent les gouvernements de créer toujours de nouvelles places, est une des plus nombreuses et des plus coûteuses que la France ait eues...

Le suffrage universel et l'abstention

Après avoir constaté le fiasco du suffrage universel en ce qui concerne les réformes sociales sérieuses, M. Prins indique un défaut saillant du système absurde : "one man, one vote" :

"D'ailleurs, un phénomène caractéristique et un défaut saillant du suffrage universel, c'est l'abstention. Dès le début de son application en Europe, dès 1793, le phénomène apparaît. A Paris, dans les circonstances les plus tragiques et alors que l'enjeu de la lutte est si important, Danton et Robespierre sont nommés par cinq cents voix ! Et un siècle plus tard, dans le calme et la paix, le phénomène de l'abstention reste le caractère dominant des élections. Le nombre de ceux qui ne votent plus semble même augmenter encore... "Si nous continuons, dit M. Laffitte, le suffrage universel sera bientôt une duperie". M. Yves Guyot, dans le *Sidèle* constate que sur cinq électeurs trois ne votent pas et ne sont plus représentés à la Chambre des députés.

"On en arrive, comme en Belgique, à décréter le vote obligatoire et à contraindre au vote les électeurs récalcitrants, c'est-à-dire à transformer en devoir et en fonction ce que la démocratie considère comme un droit politique, à mécontenter les votants et à créer des occasions multiples de difficultés et de vexations.

"Mais l'abstention tient à des causes plus profondes auxquelles l'obligation du vote ne change rien."

L'oppression du nombre

"Il y a d'abord l'oppression du nombre.

"Il y a ensuite le dégoût de la politique qu'éprouve souvent la partie la plus saine, la plus travailleuse, la plus réfléchie de la nation. Elle a des intérêts et des besoins sociaux : mais que lui font à elle les entraînements du moment, le bouillonnement d'idées, le fracas de paroles qui, pendant la période électorale, font croire que la face du monde va changer ? Peu à peu, elle devient sceptique et cède la place aux ardents pour qui la politique est un luxe ou une profession, c'est-à-dire aux moins bons des électeurs. Ainsi, la partie du corps électoral qui devrait guider un pays, est précisément la seule qui, déshabituée de la politique, n'a plus de but bien défini, d'orientation précise, et jetée dans cette mêlée confuse, sans ligne de conduite nettement tracée, elle se réfugie dans l'abstention, dépose des bulletins blancs ou vote au hasard.

"Un écrivain illustre, que personne ne traitera de réactionnaire, Proudhon, dans son livre sur la capacité des classes ouvrières, résume la situation en ces termes : "Il est certain que nos 10 millions d'électeurs se sont montrés, depuis 1848, en intelligence et en caractère, inférieurs aux 300,000 censitaires de la monarchie de juillet."

Le libre-penseur Taine avait, avant M. Prins, signalé déjà cette conséquence monstrueuse du suffrage universel

brut, non organisé : l'oppression du nombre.

Régime de chaos et d'impuissance

La citation de Proudhon est un véritable coup de massue pour le suffrage universel brut ; brutal. — Je dirais "bestial", car il aboutit au régime de l'écrasement de l'intelligence et de la valeur morale — c'est-à-dire de l'élite nécessairement en minorité, par le nombre toujours plus considérable des inintelligents et des non-valeurs morales — Mais M. Prins ne s'arrête pas là. Il indique les conséquences parlementaires du suffrage universel en termes non moins énergiques :

"La pratique du suffrage universel nous montre d'ailleurs tous les jours ce que l'on obtient en lançant, sous prétexte d'égalité, des masses énormes d'électeurs dans une bagarre électorale. Nous les connaissons ces Chambres dispersées et bigarrées où se coudoient des politiciens de toutes les nuances, où les députés représentent avant tout des influences locales et personnelles, et forment des groupements politiques variés s'agitant, intrigant, se coalisant ou se combattant, se rapprochant ou s'éloignant au gré des circonstances, et résolvant les questions les plus hautes par les mobiles les plus bas.

"Le gouvernement doit, au milieu de ces éléments, trouver une majorité ; quand il l'a, il doit la maintenir, et dans ce but, il a à tenir compte avant tout des questions de personnes, des appétits dont le conflit constitue la politique courante et quotidienne. J'ajoute qu'une assemblée ainsi composée doit légiférer sur tout, tout discuter, pourvoir à tout, tout contrôler.

"Or, des députés choisis pour des professions de foi plus ou moins éloquentes n'ont pas ordinairement une compétence universelle. Il y a très peu de spécialités dans les Chambres modernes, et c'est pour cela que la plupart des lois sont mal faites. Ceux qui veulent rendre service, à une époque où il y a tant de questions difficiles à résoudre, doivent avoir d'éminentes capacités, de hautes facultés de travail, le goût de l'étude patiente. Il leur faut à la fois loisir, fortune et talent. Et quand tout cela n'est pas réuni, le régime parlementaire ne peut être que le régime du chaos et de l'impuissance."

M. Prins conclut par ces mots auxquels M. Langlois refusera peut-être d'adhérer mais qu'un "brave homme" comme je crois l'être trouvera parfaitement justes et *ad rem* :

"Le suffrage universel est donc un procédé simpliste et égalitaire, mais défectueux. Il laisse les masses sans cohésion ni force de résistance, à la merci des ambitions et des aventures. Il ne sauvegarde même pas les intérêts des ouvriers qui placent leur confiance en lui."

Je demande humblement là-dessus, non pas l'avis de Conrard — je sais qu'il aime à se taire quand il faudrait parler — mais celui de M. Verville, député ouvrier aux Communes d'Ottawa et président du Congrès ouvrier de Victoria — qui vient de revendiquer précisément au nom des ouvriers qu'on veut socialiser, le sacro-saint suffrage universel : "un homme, une voix".

L. HACAULT.

Un abonnement gratuit à tout étudiant qui nous fera parvenir cinq nouveaux abonnements (abonnement d'étudiant \$1.00.)

AUTOUR D'UN DOCUMENT

La campagne de l'Emancipation contre M. Kleckskowsky—La portée d'une pièce—Le "curriculum vitae" de ses auteurs—Une enquête à faire.

La publication par la *Vérité* des documents qui établissent, de façon indiscutable, que la loge l'Emancipation est intervenue auprès des loges maçonniques de France pour obtenir, par leur entremise, le déplacement du consul général de France au Canada, M. Kleckskowsky, a été, pour le grand public, une complète surprise. Mais, pour ceux qui suivent d'un peu près la question, elle n'a fait que confirmer une certitude morale acquise depuis assez longtemps déjà.

Voici plus d'un an, le 5 août 1905, l'un de nos correspondants de France — un homme qui connaît à fond la question maçonnique—nous écrivait : "Quatre ou cinq loges de Paris (pas davantage) ont parlé du Canada et surtout du consul général de France, M. Kleckskowsky, que la loge française de Montréal poursuit d'une haine particulière. Des dénonciations émanant de la loge l'Emancipation, ont été publiées à Paris, sous la signature de M. Paul-Armand Hirsch, —israélite comme il convient,— président d'une loge parisienne (*La Renaissance*), dans le journal l'Action, qui est, comme vous le savez, le plus ignoble journal et le plus anti-français qui soit."

Et notre correspondant ajoutait : "Si vous connaissez M. Kleckskowsky et que vous ayez l'occasion de le voir, vous pourrez lui faire part de cette lettre et lui donner le conseil de se méfier en toutes circonstances. On est décidé à agir, par tous les moyens, contre lui."

D'autre part, l'ancien secrétaire-adjoint du Grand Orient de France, M. Jean Bidegain, —l'homme qui a livré au public les fiches de délation,—écrivait dans son livre *Masques et Visages maçonniques*, publié au commencement de 1906 : "Les matérialistes en général et le Grand Orient de France en particulier était vus, au Canada, d'un fort mauvais œil, les Francs-Maçons de la L. l'Emancipation se terrent le plus profondément qu'ils peuvent. Jusqu'à ce jour, leur existence ne s'est guère manifestée que par des dénonciations contre M. Kleckskowsky, consul général de France au Canada, et encore ces dénonciations furent-elles anonymes. Elles ont paru dans l'Action, naturellement, — cette feuille étant l'organe officiel des mouchards patentés,—sous la signature du F. Paul Armand Hirsch, un Vieux-Français tout désigné pour s'occuper des choses de la Nouvelle-France. (*Masques et Visages maçonniques*, pp. 266-267.)

C'est, pour le rappeler en passant, à la page 266 du même livre qu'ont été pour la première fois publiés des extraits du règlement particulier de l'Emancipation, d'où il résulte (article 1er), que "le but principal" que poursuivent ses membres "est l'affranchissement intellectuel du peuple canadien encore courbé sous le despotisme clérical", et qu'il sont pris (article 51) toutes les précautions possibles pour s'assurer une mort purement

animale. Cet article dit en effet : "Lorsqu'un F. se sentira atteint d'une maladie grave et qu'il appréhendera une issue fatale, s'il craint que sa famille ou des amis, poussés par un zèle sacrilège, ne profitent de son état de faiblesse intellectuelle et physique, conséquence de la maladie, pour introduire à son chevet un prêtre ou un ministre d'un culte quelconque, il préviendra le Vén. Celui-ci déléguera sur le champ deux FF. pour veiller le malade et le protéger contre toute tentative dirigée contre sa liberté de conscience. Ces FF. se relayeront auprès du malade jusqu'à son dernier moment, de façon à ne jamais le laisser seul un instant."

Voici pour le côté français. A Montréal, les plus bavards parmi les membres de la Loge ne cachaient point leur sentiment à ce sujet. L'un d'eux disait, lors du dernier voyage en France de M. Kleckskowsky : —Vous savez, il ne reviendra pas !—Mais il est revenu, lui fit plus tard observer son interlocuteur.—Oui, mais il repartira.

Le principal intérêt des pièces publiées par la *Vérité*, c'est, ainsi que le faisait très bien observer notre directeur, de faire toucher du doigt, pour ainsi dire, l'action maçonnique au Canada et les relations qui unissent au centre du maçonnisme français les francs-maçons de Montréal. Elles montrent au grand public, et de façon indiscutable, des vérités qui n'étaient connues jusqu'ici que d'une élite assez restreinte.

Comment nier le rôle et l'action politiques de la maçonnerie française, en face d'une pièce qui dit en toutes lettres :

"Le congrès des Loges de la région parisienne... émet le vœu :

"Que nos F. députés et sénateurs obtiennent du ministre des affaires étrangères le déplacement de notre consul général du Canada et son remplacement par un citoyen s'inspirant de l'idée républicaine ;

"Et prie le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France de faire les démarches nécessaires pour aboutir le plus rapidement possible à un résultat."

Comment nier les relations intimes des FF. montréalais avec leurs confrères de Paris et avec les chefs mêmes du Grand-Orient, quand on voit les représentants de sept ou huit loges parisiennes se faire les interprètes de leurs haines et les porter, par le canal du Conseil de l'ordre du Grand-Orient et des sénateurs et députés francs-maçons, jusqu'au ministère des affaires étrangères ?

L'Emancipation a soin, par une lâcheté qui ne surprend personne, de ne pas laisser paraître le nom de ses dignitaires dans l'Annuaire du Grand-Orient ; elle cache au troupeau des FF. inférieurs et son adresse et le nom de ses chefs, mais il est évident que ceci ne l'empêche point de se tenir en contact constant avec les meneurs anticléricaux d'outre-mer. Ceux-ci, du reste, sont toujours sûrs de recevoir, lorsqu'ils viennent au Canada, le plus fraternel et le plus maçonnique accueil. Tout le monde sait, dans la presse montréalaise, l'histoire de la canne offerte à un ancien député français par l'Emancipation et qui lui por-

taient les "hommages" de la loge. La pièce fut achetée chez un bijoutier anglais par deux des FF., un journaliste et un médecin fort connus.

M. Manoury, l'un des auteurs du vœu émis par le congrès des loges de la région parisienne, nous a tranquillement conté, au cours d'une lettre datée du 29 janvier 1905 et publiée, quelques jours plus tard, par le *Courrier Européen*, la visite qu'il fit, en 1904, à ses FF. montréalais. Il revenait de Saint-Louis, Missouri, avec une délégation ouvrière française. "Or, écrivait-il, nous étions plusieurs francs-maçons parmi les représentants des travailleurs français, et il fut convenu que je me rendrais en leur nom à la tenue de la L. l'Emancipation de Montréal..."

"Dans l'intervalle, j'avais assisté à la tenue de la L. l'Emancipation, et j'avais expliqué que le ministère Combes était loin de répondre aux aspirations de la démocratie ouvrière française, mais que cependant la majorité des travailleurs lui était favorable parce qu'ils lui tenaient compte de son énergie dans la lutte contre le cléricalisme et parce qu'ils comprenaient que le clergé et la religion mettaient au progrès social des obstacles qu'il fallait détruire avant tout.

"Une discussion s'engagea dans la L. sur le point de savoir si l'ouvrier canadien avait à ce point de vue la même mentalité que l'ouvrier français."

Il est intéressant du reste d'étudier un peu le curriculum vitae maçonnique de quelques-uns des FF. qui se sont faits à Paris les serviteurs de l'Emancipation et de ses vengeances.

Sur M. Manoury, les documents précités seront suffisants. M. R. de Marmande, qui était plus spécialement chargé de parler au nom de l'Emancipation, a un dossier plus intéressant encore. M. de Marmande, qui s'occupe beaucoup des choses du Canada, est l'homme qui, dans la *Revue*, de Paris, fit, le printemps dernier un article sur notre système scolaire où l'ignorance le disputait à l'anticléricalisme. C'est le même individu qui, dans le *Courrier Européen* du 5 janvier 1906, déclarait très nettement : "L'éducation morale de la Maçonnerie ne vise à rien moins, en effet, qu'à combattre l'idée religieuse d'abord. L'idée, non pas seulement la forme... La disparition de l'idée religieuse — catholicisme, judaïsme, protestantisme — est comme le premier terme de la conquête maçonnique... La fraternité universelle qui ne connaît pas de Dieu, pas de maître, n'admet point les frontières ; le troisième terme, la troisième raison d'être de la maçonnerie doit s'appeler franchement l'antipatriotisme." Sans-patrie et sans-Dieu, il est joli, le représentant de l'Emancipation à Paris !

M. Paul-Armand Hirsch, qui s'est fait dans l'Action le porte-parole de la loge montréalaise, est l'un des francs-maçons les plus actifs de la région parisienne, où il occupe les fonctions de vénérable d'une loge dite la *Renaissance*. C'est lui qui, dans une lettre adressée au correspondant parisien du *Canada*, M. B. C. Moras, et publiée par ce journal le 11 mai 1905, disait, après avoir constaté la différence de

mentalité, au point de vue religieux et social, des Français de son espèce et des Canadiens français :

"Il est au moins surprenant qu'un pays en contact permanent avec la Grande Bretagne, la France et les Etats Unis, ne se soit point débarrassé de vieilles traditions, de coutumes surannées qui nuisent à sa croissance morale et à sa puissance matérielle."

Ce bon Juif plaignait notre crétinisme. Les autres serviteurs de l'Emancipation doivent être du même type.

M. de Marmande et M. Paul-Armand Hirsch ont tous deux pris part à l'enquête sur les relations franco-canadiennes qu'avait organisée, au printemps de 1905, le correspondant parisien du *Canada*, M. B. C. Moras. On s'est toujours demandé à quel titre ces illustres inconnus figuraient à côté d'hommes comme MM. Denys Cochin, Drumont et Ribot, mais n'importe, le correspondant du *Canada* à Paris pourrait sans doute les retrouver et leur faire expliquer, plus au long, la véritable cause de leur intervention dans l'affaire Kleckskowsky, ainsi que leurs relations avec les francs-maçons canadiens.

Ce serait une belle pièce d'information, une primeur retentissante et que M. Langlois devrait s'empresser de commander à son correspondant parisien.

OMER HÉROUX.

INSTANTANÉ

En chemin de fer, la semaine dernière, au milieu d'une région essentiellement française. Le chef du convoi est un Canadien pure laine, avec un solide accent normand. Nous sommes sur l'Intercolonial et ce brave garçon doit être *d'en bas*. Mon voisin est un autre Canadien pur sang, des environs de Saint-Hyacinthe.

Une erreur quelconque amène un bref colloque entre les deux hommes. Le Canadien de Saint-Hyacinthe interpelle, *en anglais*, le chef du convoi et celui-ci, naturellement, riposte dans la même langue.

Quelques minutes après arrive une jeune femme précédée d'un charmant bébé, qui gazouille, avec un bon accent de chez nous : Maman, je veux... La maman répond : Oui, puis se tourne vers mon voisin pour lui demander un renseignement : *Will you be...* Et le Canadien de Saint-Hyacinthe de riposter en anglais, lui aussi.

En face de nous se tenait un jeune Français qui parle très bien l'anglais, qui est assez familier avec la prononciation pour avoir constaté l'accent français de tous ces braves gens qui se décrochaient la mâchoire pour articuler suivant toutes les règles de l'art. On aura peut-être quelque difficulté à lui faire croire que les Canadiens français sont passionnément attachés à leur langue et prêts à la faire respecter en toute occasion.

O H.

Nous rappelons qu'une demande de changement d'adresse doit toujours être accompagnée de l'ancienne adresse.

M. Hyman

Les rumeurs les plus contradictoires circulaient au sujet de M. Hyman, le ministre fédéral des travaux publics, les uns disant qu'il allait démissionner à la suite des scandales dont son élection fut l'occasion, les autres affirmant qu'il conserverait son siège. Il était certain que, dans cette dernière alternative, sa présence à la Chambre serait l'occasion d'une attaque furieuse de la part de l'opposition.

Une dépêche de dernière heure annonce que l'état de santé du ministre l'éloigne du parlement, qu'il est parti pour les États du Sud et que ses médecins lui ont ordonné, pour quelques semaines, un repos complet.

Il est possible que le ministre reprenne son siège, mais il est possible aussi que cette retraite temporaire soit le prélude de sa sortie de la politique.

Les élections partielles

M. Joseph C. Walsh, avocat, a été élu député de la division Sainte Anne de Montréal par une majorité de 200 voix, en remplacement de M. Dan Gallery. C'est un libéral. Il avait pour adversaire M. Frank Curran et la lutte s'est faite entre conservateurs et libéraux.

Dans Sainte-Marie, M. Médéric Martin, libéral, a été élu par douze cents voix de majorité contre M. Joseph Ainey, candidat ouvrier. Les deux candidats se réclamaient des unions ouvrières internationales. Le gouvernement est resté apparemment neutre dans la mêlée. MM. Bourassa et Lavergne ont pris parti pour M. Ainey.

Cette élection mérite des commentaires spéciaux. Nous y reviendrons.

Le discours du trône

Le discours lu par le gouverneur général au début de la session qui s'est ouverte jeudi paraît aussi peu et peut-être moins neuf encore que ne le sont d'habitude ces documents officiels. Il nous annonce une révision du tarif, un surplus, une résolution concernant les subventions fédérales aux provinces, des lois relatives à la vente et à la fabrication des remèdes brevetés, aux postes, aux terres fédérales, aux jeunes délinquants, au traité récemment conclu entre l'Angleterre et le Japon et qui affecte les intérêts commerciaux du Canada, à l'inspection des conserves alimentaires, etc.

La session sera surtout une session polémique. Le rapport de la commission d'enquête sur les assurances et l'administration des terres de l'Ouest mettront probablement le feu aux poudres.

Le cabinet anglais refusera, semble-t-il certain, d'accepter les amendements que fait actuellement subir au projet de loi sur l'instruction publique la Chambre des Lords. Cela signifie que les Communes modifieront de nouveau le projet et que, si les Lords rejettent ces derniers amendements, il y aura crise. Le gouvernement abandonnera le projet de loi ou en appellera au peuple.

On dit que le Souverain Pontife a reçu de la part des anarchistes des menaces de mort.

C'est faux

Le *Nationaliste* de dimanche dernier publiait qu'à la *Vérité* on se chuchotait que le directeur de la *Croix* avait fait des compliments à M. Guin pour en obtenir des faveurs gouvernementales. C'est absolument faux. A la *Vérité*, de tels chuchotements n'ont jamais été faits. Le *Nationaliste* a tout simplement publié une mauvaise plaisanterie.

Nous sommes en mesure d'affirmer que M. Bégin n'a jamais recherché les faveurs du gouvernement et qu'il entend se donner entièrement à la *Croix*, son œuvre.

EN PASSANT

Le drapeau } Le gouvernement à Chicoutimi } vient de faire construire à Chicoutimi un Hôtel de Postes. Parlant de ce nouvel édifice le *Progrès du Saguenay* écrit :

"La tourelle qui le domine est de belle apparence et donne du ton à toute cette massive construction. Nous remarquons avec plaisir à son sommet un joli petit drapeau du Sacré-Cœur. Nous supposons qu'il est là en attendant un plus grand."

Pays de } Vendredi dernier M. sauvages } l'abbé Lloblet, un prêtre français, a donné une conférence à l'Institut Canadien de notre ville.

Nous détachons du compte rendu d'un journal de Québec la note suivante :

"Le savant conférencier a dit que notre beau pays, le Canada, était ignoré de la grande masse des Français qui croient encore au Canada, pays de sauvages."

Ces paroles n'étonneront personne. Tout de même l'aveu vaut la peine d'être noté.

L' "Événement" } La plupart des et les F. } journaux ont reproduit les pièces relatives au déplacement de M. Kleckowski, mais c'est l'*Événement* qui les a le mieux mis en vedette et qui en a fait jusqu'ici les commentaires les plus frappants.

M. Viviani et } Nous citons dans la "Lanterne" } notre article sur les "Choses de France" un extrait du discours prononcé par M. Viviani à la Chambre française et dont celle-ci a ordonné l'affichage. L'extrait suivant de la *Lanterne*, qui compte trois de ses rédacteurs dans le nouveau cabinet, nous édifiera aussi sur la mentalité d'une partie au moins de la majorité : "Pour la première fois, dit-elle, un membre du gouvernement a osé prendre corps à corps l'idée religieuse et démolir l'idole d'un grand geste hardi. Voilà qui contraste singulièrement avec les habitudes de ménagement et de respect des gouvernements d'autrefois. Oui, le moment est venu de le dire : c'est bien l'idée religieuse elle-même que nous combattons, parce qu'elle conseille la résignation et la lâcheté, parce qu'elle abêtit et asservit les foules."

On ne saurait être plus clair.

M. Lavergne et } M. Armand La-
M. Langlois } vergne, député de Montmagny, a prononcé lundi soir, dans une grande réunion publique tenue à Montréal, des paroles très graves à l'endroit du directeur du *Canada*, M. Godfroy Langlois.

D'après le compte rendu de la *Patrie* du mardi 20 novembre, M. Lavergne se serait écrié :

"J'ai lu dans le *Canada*, journal du matin, des inepties contre mon ami, M. Bourassa. Faut-il que le parti libéral soit tombé bien bas, pour être représenté par une feuille comme celle-là, ayant comme directeur un monsieur qui appartient à une loge maçonnique bien ténébreuse. Et cela je le dis ouvertement."

A l'heure où nous terminons notre journal, M. Langlois ne paraît pas encore avoir riposté à ce coup droit.

Remis } Faute d'espace, quelques articles sont remis à la semaine prochaine : *Le devoir des jeunes*, par M. Antonio Perrault ; *A propos d'éducation d'Etat*, par M. C.-J. Magnan et aussi le premier d'une série d'articles sur les *Caisse d'épargne et le crédit populaire*, par M. Alphonse Desjardins.

PETITES NOTES

Le R. P. Coubé, le célèbre prédicateur français, a obtenu de Rome un rescrit de sécularisation et ne fait plus partie de la Compagnie de Jésus. Il s'est placé sous l'obédience de Mgr Delamare et continuera ses œuvres de presse et ses conférences. Sa sortie de la Compagnie n'a été motivée que par une divergence d'opinion avec ses supérieurs sur les conditions où il devait exercer son apostolat.

On annonce que Henry Austin Adams est actuellement en instance de divorce pour épouser la femme avec laquelle il vit depuis quelques années.

Ce malheureux est un ancien pasteur épiscopalien qui se convertit au catholicisme, devint directeur du "Donahoe's Magazine", puis abandonna toute croyance religieuse. Les dépêches affirment qu'il se déclare aujourd'hui matérialiste. C'est une triste épreuve.

M. Fielding a déclaré, dans un discours prononcé à Montréal, que le prochain tarif douanier serait de caractère modéré, garantissant aux industries une "protection raisonnable" sans heurter les intérêts agricoles, qu'il maintiendrait le principe de la préférence aux produits britanniques et frapperait de droits spéciaux les produits des nations qui ne nous traitent pas sur un pied d'égalité avec les autres pays.

D'après un rapport du procureur du district Jérôme au gouverneur Higgins, de l'état de New-York, les actes révélés par la commission d'enquête sur les assurances, en ce qui concerne la *Mutual Life Insurance Co*, ne tombent pas sous le coup du Code criminel, à part quelques rares exceptions.

Une bombe a fait explosion dans la basilique Saint-Pierre de Rome dimanche dernier. Elle n'a heureusement causé aucune perte de vie, ni aucun dommage matériel.

C'est la première fois qu'on s'attaque à ce sanctuaire.

Le professeur G. Rossi, de l'université de Naples, a été assassiné par un anarchiste après avoir fait une conférence dans laquelle il condamnait les crimes anarchistes.

Hearst, le candidat battu de New-York, dit qu'il ne sera plus candidat à aucune fonction publique dans l'état de New-York.

Le général Dupommier, commandant des troupes à Versailles, a interdit aux soldats la fréquentation du cercle militaire catholique fondé par un ancien aumônier militaire, et de la chapelle y attenante.

Signe des temps.

Le rapport d'une commission d'enquête officielle sur la condition morale des "coolies" chinois en Afrique-sud a révélé une immoralité telle que le rapport ne peut être publié.

On dit que la mort du shah de Perse n'est plus qu'une question de quelques mois, et peut-être de quelques jours. Il serait atteint d'une maladie incurable.

On annonce la mort du sénateur Vidal, l'un des champions de la prohibition. Il était âgé de 87 ans, conservateur et d'origine anglaise.

Le gouvernement des États-Unis vient de poursuivre la fameuse compagnie dite *Standard Oil*, qu'il prétend vivre et agir en contravention des lois.

Le juge Doherty a donné sa démission. On ne sait encore qui le remplacera.

L'*Événement* ayant annoncé par erreur que M. Omer Héroux avait pris part à la campagne électorale en faveur de M. Ainey, s'est empressé de rectifier.

Les administrateurs de l'université McGill organisent une souscription publique d'un million de piastres pour le bénéfice de cette institution.

M. Albert Lozeau publiera prochainement à Paris, chez l'éditeur de Rudeval, un volume de poésies canadiennes qui s'intitulera "L'âme solitaire."

L'état de santé de M. N. A. Belcourt inspire des inquiétudes aux amis de l'ancien président de la Chambre.

La Révérende Mère Martin de l'Ascension a été élue supérieure générale de la Communauté des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie. La communauté compte aujourd'hui plus de soixante maisons.

Le R. P. Quirini, S. J. succède au R. P. Wernz comme recteur de l'université Grégorienne, à Rome. C'est un ancien avocat. Cette université compte aujourd'hui onze cents élèves.

M. l'abbé Eyssautier, supérieur du collège de Pons, a été nommé évêque de la Rochelle, en remplacement de Mgr Le Camus, décédé.

Le comte de Mun, qui devait prendre part au grand débat sur la loi de séparation, en a été empêché par son état de santé.

L'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par M. Pardee, député de Lambton-ouest, et secondée par M. Joseph Demers, député de Saint-Jean-Iberville. M. Demers parlera en français.

On répète que M. G. W. Ross, l'ancien premier ministre d'Ontario, entrera au Sénat. D'autre part, il semble maintenant certain que M. Turgeon restera dans la politique provinciale.

On dit encore que M. Hyman, ministre fédéral, donnera sa démission de député de London, à raison des faits de corruption qui se sont produits lors de son élection et qui ont été révélés dans une récente enquête judiciaire.

Comme on pouvait s'y attendre, M. Kleckowski, interrogé au sujet du document que nous avons publié, n'a pas voulu répondre.

M. Joseph Sachetti, directeur de l'"Unità Cattolica" de Florence, est décédé subitement le 29 octobre. C'était l'un des maîtres de la presse catholique italienne.

M. L. A. Thériault, libéral, a été élu député des Îles de la Madeleine pour la législature provinciale. Les autres candidats étaient MM. P. P. Delaney et W. C. Leslie. Le cabinet n'est pas intervenu dans l'élection.

Le cardinal Vaszary, primat de Hongrie, est mourant.

Nous prions nos amis de nous faire connaître de bons agents capables d'entreprendre une active propagande en faveur de notre journal.